

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

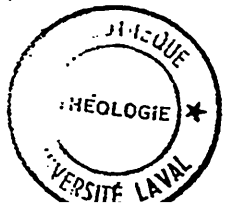
10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

01
3001

REVUE
DU
Tiers-Ordre et de la Terre Sainte
VOLUME QUATORZIÈME



PUBLIÉE PAR LES FRÈRES MINEURS
DE MONTRÉAL





IMPRIMATUR :

† PAULUS, *Archiep. Marianop.*

IMPRIMATUR :

FR. LOUIS LAUER,
Ministre Général.

garder cette page



1er
JANVIER
1898

1875

Bulletin mensuel
 PUBLIÉ
 Par les Frères Mineurs
 DE MONTRÉAL
 Avec l'approbation du
 MINISTRE GÉNÉRAL
 de tout l'Ordre de saint François
 ET DE
 L'autorité diocésaine.

Envoyer \$ 1.00
 PRIX DE
 L'abonnement annuel
 AU GÉRANT
 M. C. GALARNEAU
 205 Rue St-Paul
 MONTRÉAL

Nos vœux de bonne année, 5. — Constitution apostolique, 7. — Saint François d'Assise, 18. — Nouvelles de Rome, 22. — Chronique Franciscaine, 25. — Chronique Antonienne, 35. — Chronique Palestinienne, 39. — Nécrologie, 43. — Variétés, 38, 39.

UNE AUMÔNE S'IL VOUS PLAÎT. — Afin que la *Revue* puisse être un lien de famille entre nos diverses Fraternités du Canada et des États-Unis, nous demandons humblement à nos Frères et à nos Sœurs, principalement aux Secrétaires ou aux Supérieurs des Discrets, de nous faire, de temps en temps, l'aumône d'une petite nouvelle concernant les événements édifiants, les vœux ou professions et les œuvres de leurs Fraternités. Que chacun apporte sa fleur, toute petite qu'elle soit, et le bouquet de famille réjouira tous les cœurs.

Nous réclamons surtout ces relations, aux décès des Tertiaires. Que pour chacun, l'on veuille bien nous dire, au plus tôt et autant que possible, les noms et prénoms de la personne, son âge, son nom de religion, les dates de sa prise d'habit et de sa profession, la date et le lieu de sa mort. Souvent la personne défunte aura laissé derrière elle le parfum de quelques paroles ou de quelques traits édifiants. Il ne faut pas laisser perdre pour le public ce bien de famille. Ainsi la Règle nous unira jusqu'après la mort.

AVIS.

POUR TOUT CE QUI CONCERNE LES POUVOIRS ET LES RENSEIGNEMENTS TOUCHANT LE TIERS-ORDRE, — LE CHEMIN DE LA CROIX PERPÉTUEL, — LE CORDON SÉRAPHIQUE, — ET LA PÛEUSE UNION DE SAINT ANTOINE DE PADOUE ; DE MÊME AUSSI POUR TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION DE LA *REVUE*, S'ADRESSER AUX FRÈRES MINEURS, 1222, RUE DORCHESTER MONTREAL.

A toutes les personnes qui enverront le prix de leur abonnement pour 1898, sera envoyé un beau Volume traitant des Franciscains et Franciscaines à la dernière guerre d'Égypte. Le *Calendrier de l'année franciscaine* y est joint gratuitement, avec une *Neuvaine à l'Esprit-Saint*, pour contribuer à la Prime de la *Revue* pour l'année 1898.

Les Zélateurs et Zélatrices de Montréal et d'ailleurs sont autorisés à percevoir les abonnements pour les verser ensuite entre les mains de M. le Gérant.

Chaque *Mercredi*, une messe est dite tout spécialement pour les abonnés de la *Revue*.

Toute personne qui procure 12 abonnements a droit à un numéro de surplus par douzaine.

Les Frères Mineurs de Montréal ne reçoivent pas d'honoraires de messe et *n'autorisent personne à en recevoir pour eux* ; toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs.

Toutes les insertions à faire dans la *Revue*, comme nouvelles des Fraternités, Relations des faveurs de S. Antoine, du Frère Didace, nécrologies etc. : sont faites gratuitement.

XIV^{me} ANNÉE

1898



1^{er} JANVIER

No. 1.

Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre Sainte

NOS VŒUX DE BONNE ANNÉE

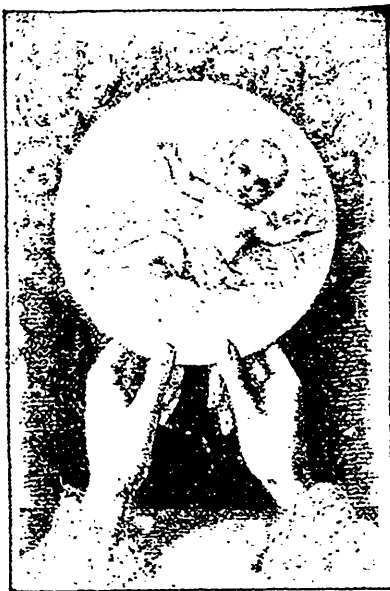


ETTE année se lève dans un nouveau jour, dans une lumière que n'ont point connue les précédentes, pour les enfants de S. François. Dieu a parlé par la bouche de Léon XIII; sans secousse, sans ébranlement, il s'est fait une transformation bienfaisante dans la famille du Séraphique Père. Le Saint Père vient

de dire à ses enfants de prédilection : " UNION ET PAIX ! "

De l'aveu du Pontife lui-même, en prononçant ces mots il n'était qu'un écho de la douce voix de François qui du haut du ciel disait au cœur de tous : " Union et paix ! " Et François à son tour où puisait-il cette prière si ce n'est dans le Cœur de ce doux Jésus dont il sut être la copie fidèle ? Jésus le premier nous disait à

Glorie à Dieu au plus haut des cieux



Paix sur la terre aux hommes
de bonne volonté

tous : " Union et paix ! " A la suite de Jésus, de François et de Léon, à notre tour, chers lecteurs, nous formons pour vous ces vœux d'Union et de paix. Union et paix avec le bon Dieu. Que jamais durant cette année le péché ne vienne troubler cette harmonie qui doit exister entre l'âme et son Créateur. Union et paix en vous mêmes. Que jamais durant cette année votre âme ne donne entrée à ces messagers de trouble et de division qui viennent partager l'âme et la faire mourir. Union et paix avec tous vos frères. Que jamais durant cette année la discorde, la jalousie, l'envie ne viennent briser les liens de la fraternité qui nous unissent. L'humble Revue qui se fait la messagère de nos vœux resserrera plus forts encore et plus intimes cette année, les liens de la charité séraphique dont elle a été constituée l'organe dans notre grande Famille. L'union et la paix, tels sont nos vœux, chers lecteurs, tels sont les vœux de notre Séraphique Père, tels sont les vœux de Jésus lui-même. Ils ne peuvent manquer d'être accueillis favorablement au ciel.

LA CONSTITUTION *FELICITATE QUADAM*

ET L'UNION DE L'ORDRE FRANCISCAIN (1)

MAINTENANT que nous en possédons la traduction officielle, selon notre promesse, nous donnons en entier la Constitution de Léon XIII ramenant l'Ordre franciscain à l'union primitive : c'est un document magnifique, un monument splendide élevé à la gloire de saint François et de son Institut, intéressant tous les amis des Frères Mineurs. — L'Ordre entier est divisé en 12 circonscriptions représentées chacune à Rome par un Définiteur Général ; la France, la Corse, l'Angleterre et l'Irlande forment la huitième ; la *Terre-Sainte*, la Bosnie, Herzégovine, Dalmatie, Carniole et Tyrol forment la cinquième circonscription, représentée à Rome par le T. R. P. Michel Battinik, bosnien. Voici le texte de la Constitution :

CONSTITUTION APOSTOLIQUE

DE

NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Sur le rétablissement de l'unité de l'Ordre des Frères Mineurs

LÉON, ÉVÊQUE,

Scrivitur des serviteurs de Dieu, ad perpetuam rei memoriam.



E fut, croyons-nous, par un bienfait du ciel et non assurément par une circonstance fortuite, que Nous fûmes jadis appelé à exercer l'épiscopat, de préférence à toutes les autres provinces d'Italie, dans celle de l'Ombrie, qui a vu naître et grandir FRANÇOIS d'Assise. Au sein de cette contrée qui parle tant de lui, Nous Nous sommes accoutumé à tourner

(1) Afin de pouvoir donner en entier le texte de la Constitution Apostolique, sans rien enlever à la matière habituelle de la *Revue*, nous augmentons de huit pages, le présent numéro.

plus vivement Notre attention et Nos pensées vers le Séraphique Patriarche. Alors que Nous contemplions les innombrables traces de son passage, les empreintes, pour ainsi dire, qu'il a laissées, de toute part, et qui ne Nous rappelaient pas seulement sa mémoire, mais semblaient le faire revivre lui-même sous Nos yeux ; alors que Nous gravissions une première et une seconde fois, les sommets escarpés de l'Alverne ; alors qu'apparaissaient fréquemment à Nos regards ces lieux bénis où il a reçu la vie et la lumière, où il a été délivré des liens du corps et d'où il a répandu sur le monde, de l'Orient à l'Occident, tant d'immenses bienfaits, tant de merveilles de salut : alors il Nous fut donné vraiment de connaître, plus complètement et plus parfaitement, la grandeur du rôle assigné par Dieu à cet homme sublime. L'idéal franciscain Nous ravit d'admiration. Voyant que la vertu intime des institutions franciscaines avait puissamment contribué à faire triompher la vie chrétienne, que l'efficacité de cette vertu n'était pas de nature à vieillir et à s'affaiblir avec le temps, durant Notre épiscopat de Pérouse, dans le but de développer la piété et de sauvegarder, parmi les masses, les bonnes mœurs, Nous donnâmes tous Nos soins à la restauration et à la propagation du Tiers-Ordre, dont Nous faisons profession Nous-même, depuis déjà vingt-cinq ans.

L'esprit et le zèle que Nous avons, dès lors, Nous ont suivi au faite du ministère apostolique. Aussi, désireux de voir fleurir ce Tiers-Ordre non seulement dans ces quelques lieux, mais dans le monde entier, espérant lui voir produire les mêmes fruits que dans le passé, Nous en avons tempéré les règles, autant qu'il a paru utile, de façon que le peuple chrétien fût invité et attiré à s'y enrôler par cet adoucissement de la discipline et son accommodement aux temps actuels. Le résultat n'a pas été sans répondre à l'attente de Notre désir et de Notre espérance.

Cependant Notre amour tout particulier pour le sublime FRANÇOIS et pour ses institutions, demandait encore davantage ; et cela, avec l'aide de DIEU, Nous avons décidé de l'accomplir. C'est maintenant vers le premier des Ordres Franciscains que Nous tournons Notre attention et Notre

sollicitude. Certes, il serait difficile de trouver un sujet qui méritât mieux d'éveiller Notre paternelle vigilance, d'exciter Nos préoccupations et Nos soins. Elle est illustre, en effet, et bien digne de la bienveillante affection du siège apostolique cette postérité nombreuse et impérissable du bienheureux FRANÇOIS, qui porte le nom de famille des Frères Mineurs. Son Séraphique Père lui donna des lois et des règles ordonnant qu'elles fussent observées très religieusement et à perpétuité : ce commandement ne fut pas stérile. Il n'est guère, en effet, d'association humaine qui ait enfanté à la vertu tant d'austères gardiens, au nom chrétien tant de héros, au Christ tant de martyrs, au ciel tant de citoyens ; ni tant de grands hommes qui aient illustré et si bien servi le christianisme et la société civile elle-même, grâce aux talents qui assurent la prééminence de ceux qui les possèdent.

Il n'est pas douteux, cependant, que ces fruits de salut n'eussent été plus abondants et plus constants encore, si, comme aux premiers temps de l'Ordre, le lien de l'union intime et de la concorde fût toujours demeuré très étroit ; car *“ la vertu est d'autant plus forte qu'elle est plus unie, et par la division, elle s'amoindrit (1). ”* L'esprit si prudent de S. FRANÇOIS l'avait fort bien compris et prévu, puisqu'il établit et organisa admirablement la société de ses disciples, comme un seul corps, uni dans toutes ses parties, par des liens indissolubles. Qu'a-t-il voulu, en effet, a-t-il cherché autre chose que l'unité, lorsqu'il leur a prescrit une règle unique pour tous, sans aucune exception ni de temps ni de lieux, ou lorsqu'il a ordonné que tous fussent soumis à l'autorité d'un seul chef suprême ? Sa principale et constante sollicitude fut de maintenir intacte cette concorde. Thomas de Célano, son disciple, l'atteste clairement : *“ Le désir ardent de FRANÇOIS, dit-il, son incessante vigilance, fut de conserver entre les Frères le lien de la paix ; il voulait que ceux qu'un même esprit avait attirés et qu'avait engendrés un même père, s'embrassassent pacifiquement sur le sein d'une seule et même mère (2). ”*

Mais on connaît assez les vicissitudes qui suivirent. Soit

(1) S. THOMAS, *Secunda secunde*, quest. XXXVII, a. 2 ad. tert.

(2) *Vita secunda*, part. III, chap. CXXI.

parce que les volontés humaines sont changeantes, et que d'ordinaire dans une association nombreuse les caractères sont différents, soit parce que le cours des temps fit dévier insensiblement les observances primitives, il advint pratiquement parmi les Franciscains que les uns se plurent à adopter un genre de vie, les autres un autre. Cette union intime que François avait eue en vue, qu'il avait poursuivie, sans cesse, qu'il avait voulu léguer à ses fils comme héritage sacré, reposait surtout sur deux principes : l'amour de la pauvreté volontaire et l'imitation des exemples du Séraphique Père dans la pratique des autres vertus. Ce sont là les marques distinctives de l'Institut franciscain ; ce sont là les bases de sa stabilité. Or cette sublime pauvreté que l'homme de Dieu, durant toute sa vie, aima souverainement, certains de ses disciples eurent à cœur de la conserver absolument intacte ; mais d'autres, la trouvant trop austère, préférèrent la mitiger. Dès lors une scission se produisit : d'une part les *Observants*, de l'autre les *Conventuels*.

Il en fut de même de cette perfection de vie, de ces hautes et splendides vertus qui ont brillé jusqu'au prodige dans la personne de FRANÇOIS : les uns voulurent les imiter vaillamment et rigoureusement ; les autres, avec un peu de latitude. Des premiers se forma la famille des *Capucins* et il en résulta une triple division. L'Ordre, néanmoins, ne fut pas frappé de stérilité. Qui ne le sait, en effet, dans chacune des diverses observances déjà signalées, il s'est trouvé des membres qui ont bien mérité de l'Église et se sont rendus illustres par leurs vertus.

Au sujet de l'Ordre des Conventuels et de celui des Capucins Nous ne décrétons rien de nouveau. Ils ont le droit légitime de garder leur discipline, qu'ils continuent à la garder. Notre présente Constitution concerne seulement ceux d'entre les Fils de saint FRANÇOIS qui par concession du Siège apostolique ont la préséance et l'honneur sur tous les autres et gardent le nom pur et simple de *Frères Mineurs*, ratifié par Léon X (1).

Ces derniers aussi, sur certains points, n'ont pas tous un genre de vie uniforme. En effet, tous sans doute se sont appliqués à observer les prescriptions de la règle commune ;

(1) Constitution *Ite et vos*, 1^v Kal. jun. 1517.

mais les uns l'ont fait avec plus de sévérité que les autres. De là, dans leur sein, comme on le sait, quatre distinctions : *les Observants, les Réformés, les Déchaussés ou Alcantarins, les Récollets*. Pourtant l'union entre eux n'a pas complètement disparu. En effet, bien que chacune de ces familles diffère des autres par ses privilèges, ses statuts, ses coutumes, et qu'elle possède ses provinces et ses noviciats particuliers, toutes cependant, afin de ne pas détruire le principe de l'unité primitive, ont conservé l'obéissance à un seul et même chef, qui de droit (1), s'appelle *Ministre Général de tout l'Ordre des Mineurs*. Quoi qu'il en soit, cette quadruple distinction, si elle a entravé les avantages plus marqués qu'on pouvait espérer d'une unité parfaite, ne ruina pas cependant la discipline religieuse. Ces quatre familles ayant eu pour auteurs et pour propagateurs des hommes embrasés du désir de sauver les âmes, doués d'une vertu et d'une sagesse éminentes, méritèrent la bienveillance et la faveur des Pontifes romains. Grâce à la force et à la fécondité puisées à cette source, elles purent encore porter des fruits de salut et renouveler les exemples des premiers Franciscains. Mais existe-t-il une institution humaine qui puisse échapper aux atteintes de l'âge ?

L'expérience nous l'apprend : le zèle pour la perfection qui, à l'origine et durant la jeunesse des Ordres religieux, est d'ordinaire si généreux, se ralentit peu à peu et la ferveur première des âmes s'affaiblit avec le temps. A cette cause intime de vieillesse et de caducité qu'apporte avec lui le cours même des âges et qui est commune par nature à toutes les sociétés humaines, est venue s'en ajouter une autre violente et d'un caractère tout extérieur. La furieuse tempête qui depuis un siècle et plus s'est déchaînée contre le catholicisme, devait logiquement sévir contre les Ordres religieux, troupes auxiliaires de l'Église. Quelle contrée, quelle plage de l'Europe ne les a pas vus dépouillés, expulsés, exilés, traités en ennemis ? C'est un véritable prodige qu'il faut attribuer à la divine Providence, s'ils n'ont pas été exterminés. Mais ces deux causes réunies n'ont pas été sans leur infliger de graves dommages. En butte à ces deux forces délétères il était impossible que les liens de

(1) LÉON X, Const. *Ite et vos*.

l'unité ne fussent relâchés, et que l'ancienne vigueur de la discipline ne s'affaiblît, comme faiblissent dans un corps malade les forces vitales.

De là la nécessité d'une restauration. Sans doute, au sein des Ordres religieux, il s'est trouvé des hommes qui se sont appliqués à guérir les plaies dont Nous venons de parler et qui ont, d'eux-mêmes, cherché, au prix de louables efforts, à revenir à la discipline antique. Bien que ce soit là aussi le vœu le plus ardent des Frères Mineurs, il leur est fort difficile ou même impossible d'y parvenir ; car il leur manque cette complète vigueur que donne la concentration des forces communes. En réalité, le Général de l'Ordre n'a pas sur toutes les familles une autorité pleine et entière. Certains de ses actes et de ses prescriptions peuvent être repoussés par plusieurs d'entre elles, en vertu de leurs statuts particuliers. Or, il est clair que cette latitude laisse toujours une porte ouverte au conflit des volontés discordantes. De plus, bien que ces diverses familles constituent un seul Ordre et un seul tout formé de plusieurs fractions, par le fait cependant qu'elles possèdent leurs provinces propres et leurs maisons de noviciat distinctes, elles ne sont, en réalité, que trop exposées à s'occuper surtout de leurs propres intérêts et à préférer leur individualité au bien commun de l'Ordre. De la sorte, chacune travaillant pour elle-même, nuit aux grands intérêts de tous. Enfin, il est à peine besoin de rappeler les controverses et les rivalités que la diversité de ces familles, la différence de leurs statuts, leur divergence de vues, ont si souvent engendrées et que, sous l'influence permanente des mêmes causes, on pourrait, presque chaque jour, voir renaître. Or, qu'y a-t-il de plus funeste que la discorde ? C'est une plaie qui, devenue invétérée, détruit les organes essentiels de la vie sociale et conduit à leur ruine les institutions les plus florissantes.

Il est donc nécessaire de rendre une nouvelle vigueur, une vie nouvelle à l'Ordre des Frères Mineurs, en faisant cesser la division de ses forces. C'est d'autant plus urgent que nous vivons dans un siècle démocratique par son caractère et ses mœurs, et que l'on est en droit d'attendre de grandes choses d'un Ordre religieux qui, par son origine,

son genre de vie et ses institutions est surtout populaire. Des hommes populaires, en effet, peuvent beaucoup plus facilement tendre les bras aux multitudes en se dévouant à leur service, en travaillant pour le salut commun. Or, les Frères Mineurs, nous en sommes sûr, ne laisseront pas échapper cette occasion qui leur est offerte d'acquérir d'éclatants mérites ; mais ils la mettront à profit, avec zèle et succès, si les temps à venir les trouvent tels qu'ils doivent être, forts, bien organisés et prêts à l'action.

Tout en mûrissant longuement ces réflexions, Nous avons présents à la mémoire les actes de Nos prédécesseurs qui ne manquèrent jamais, toutes les fois que ce fut utile, de veiller efficacement, selon les circonstances, à la conservation et à la prospérité commune des disciples de saint FRANÇOIS. Nous voulons à Notre tour montrer le même zèle et la même bienveillance ; Nous y sommes poussé, non seulement par l'obligation de Notre charge, mais aussi par les motifs indiqués en commençant. Nous Favons compris, les circonstances actuelles exigent impérieusement que l'Ordre soit ramené à son antique unité, à son ancienne communauté de vie. De la sorte, les causes de discorde et de dissensions ayant disparu, toutes les volontés étroitement unies, obéiront à la direction et au moindre signe d'un chef unique. par là même aussi sera rétablie la forme de constitution qu'avait en vue le séraphique Patriarche et législateur.

Nous avons, ensuite, examiné deux points dignes, il est vrai, de considération, mais que Nous n'avons pas trouvés d'une telle importance qu'ils pussent retarder l'exécution de Nos projets ; Nous voulons parler de la nécessité d'abolir les privilèges de chacune des diverses familles et d'astreindre, partout sans exception, aux lois d'une seule et même discipline tous les Frères Mineurs dont il s'agit. Opportuns et utiles, sans doute, lorsqu'ils furent sollicités, ces privilèges, aujourd'hui que les temps sont changés, loin de servir à l'observance régulière, semblent plutôt y nuire. Il pouvait être intempestif d'imposer à tous des lois identiques, alors que les diverses familles de Frères Mineurs se distinguaient par d'importantes divergences de discipline intérieure ; mais

il en est tout autrement aujourd'hui qu'elles ne diffèrent plus entre elles que par de très légères dissemblances.

Toutefois, Nous souvenant des règles et des coutumes suivies par Nos prédécesseurs, et vu la haute importance de la question, Nous avons demandé la lumière du conseil et la prudence du jugement à ceux surtout qui étaient en mesure de juger sagement l'affaire.

En premier lieu, au cours de 1895, comme les représentants de tout l'Ordre des Frères Mineurs se réunissaient à Assise, en congrégation générale, présidée, en vertu de Notre autorité, par Eglise Mauri, d'heureuse mémoire, cardinal de la sainte Eglise romaine et archevêque de Ferrare, Nous ordonnâmes qu'on recueillît l'avis de chacun au sujet de ce projet d'union des diverses familles. L'immense majorité fut pour l'affirmative. On fit plus : l'assemblée choisit elle-même dans son propre sein un certain nombre de religieux auxquels elle confia le soin de rédiger un code de Constitutions, destiné à être commun à tous, si le Saint-Siège sanctionnait l'union. De leur côté, les cardinaux de la sainte Eglise romaine composant la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers, ainsi que ceux appartenant à la Sacrée Congrégation de la Propagande, avaient entièrement partagé Notre manière de voir au sujet de toute cette affaire : ils ont, avec la plus grande attention, étudié les actes de la congrégation d'Assise et pesé la valeur de toutes les raisons alléguées ; enfin, après avoir revisé et corrigé, comme ils le jugeaient utile, les nouvelles Constitutions, ils Nous ont demandé de sanctionner la suppression de toutes les distinctions de famille et le rétablissement de l'Ordre dans son unité. Nous avons vu alors clairement et sans l'ombre d'un doute, qu'une telle mesure était absolument opportune et utile, qu'elle répondait au but du saint fondateur et qu'elle était conforme à la volonté même de Dieu.

Cela étant, par Notre autorité apostolique, en vertu des présentes lettres, Nous ramenons et déclarons ramené l'Ordre des Frères Mineurs, actuellement partagé en diverses familles, à l'unité et à la pleine et parfaite vie commune, de telle sorte que, sans aucune distinction de familles, il ne forme plus qu'un seul et unique corps.

I. - Les noms d'*Observants*, *Réformés*, *Déchaussés* ou *Alcantarins* et *Riccollets* étant abolis, l'Ordre, selon l'institution du Séraphique Père saint FRANÇOIS, sera appelé, sans autre qualificatif, ORDRE DES FRÈRES MINEURS : il sera régi par un seul chef, il obéira aux mêmes lois, aura la même administration, conformément aux Constitutions nouvelles, que Nous ordonnons à tous et en tous lieux d'observer, avec la plus exacte fidélité et persévérance.

II. - Les statuts, privilèges, droits particuliers, dont usage et jouissance séparément chacune des diverses familles, toutes les particularités en un mot, qui, de quelque manière que ce soit, auraient un caractère de divergence ou de distinction, sont absolument supprimés. Nous n'exceptons de cette suppression que les droits et les privilèges à l'égard des tierces personnes, lesquels, comme la justice et l'équité le demandent, demeurent en vigueur et sont ratifiés.

III. — L'habit et la mise extérieure seront uniformes chez tous.

IV. — Dans le gouvernement tout entier de l'Ordre, comme il existe un seul Ministre Général, il y aura également un seul Procureur, un seul Secrétaire, un seul Postulatur pour les causes des saints.

V. - Tous ceux qui, à partir de ce jour, prendront canoniquement l'habit des Frères Mineurs, tous ceux qui prononceront les vœux simples ou solennels, seront tenus, sans exception, aux Constitutions nouvelles et légalement astreints à tous les devoirs qui en résultent. Si quelqu'un refuse de se soumettre aux nouvelles Constitutions, il lui est interdit de prendre l'habit, de faire les vœux et la profession.

VI. — Si quelque Province n'obéit pas à Nos prescriptions et aux lois actuelles, elle ne pourra plus continuer les noviciats, ni admettre canoniquement à la profession.

VII. — Les religieux desirant de pratiquer une plus haute perfection et de mener la vie dite contemplative pourront avoir à leur disposition, dans chaque province, une ou deux maisons destinées à cette effet. Les maisons de ce genre seront régies conformément aux Constitutions nouvelles.

VIII. Si quelques religieux, ayant fait la profession solennelle, refusent, pour de justes motifs, de se conformer

à la discipline établie par la présente Constitution, ils pourront se retirer dans certaines maisons de l'Ordre avec la permission et sous l'autorité de leurs Supérieurs.

IX. --- S'il devient nécessaire de changer les limites des Provinces, ou d'en diminuer le nombre, le Ministre Général pourra le faire conjointement avec les Définites généraux, après avoir néanmoins pris l'avis des Définites provinciaux.

X. -- Le Ministre Général et les autres dignitaires, préposés jusqu'à ce jour au gouvernement de l'Ordre entier, s'étant démis de leurs charges, Nous voulons que, dans le cas présent, la nomination du Ministre Général soit réservée à Notre autorité. Quant aux Définites généraux et aux religieux appelés à remplir des charges majeures et nommés d'ordinaire par le Chapitre Général de l'Ordre, ils seront désignés, dans le cas présent, par la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, après avoir pris l'avis du Définitoire Général. En attendant, le Ministre Général et les Définites Généraux démissionnaires continueront d'exercer leurs charges respectives.

Notre âme est remplie de joie de pouvoir consacrer, par un monument durable, Notre attachement et Notre antique dévotion à saint FRANÇOIS : Nous rendons de particulières actions de grâces à la bonté divine d'avoir ainsi réservé à Notre extrême vieillesse cette consolation tant désirée. Le cœur plein des meilleures espérances, Nous pressons et conjurons tous les Frères Mineurs de se souvenir des exemples de leur sublime fondateur ; dans les prescriptions que Nous avons décrétées en vue de leur bien commun, qu'ils puisent un nouveau courage et une nouvelle ardeur pour la vertu, *afin de marcher dignement selon la vocation à laquelle ils ont été appelés, en toute humilité, mansuétude et patience, se supportant les uns les autres dans la charité, et soucieux de conserver l'unité de l'esprit dans les liens de la paix* (1).

Nous décrétons que les présentes lettres et toutes les prescriptions qu'elles renferment ne pourront jamais être attaquées pour vice de subreption, d'obreption, sous prétexte de quelque défaut d'intention de Notre part, ou de quelque autre irrégularité que ce puisse être ; mais qu'elles demeureront toujours valides et en pleine vigueur, et

(1) *Ephes.* IV, 1 3.

qu'elles seront inviolablement observées, tant judiciairement qu'extra judiciairement, par tous, quelles que soient leur dignité et leur prééminence. Nous déclarons nul et de nulle valeur tout ce qui pourrait être tenté en sens contraire, en vertu de quelque autorité et sous quelque prétexte que ce soit, sciemment ou par ignorance, nonobstant toutes choses contraires, même celles dignes de mention spéciale, auxquelles sans aucune exception, en vertu de la plénitude de Notre puissance, de science certaine, et *motu proprio*, en ce qui concerne les choses susdites, Nous dérogeons expressément et déclarons qu'il est expressément dérogé.

Nous voulons, en outre, qu'aux exemplaires de ces lettres, même imprimés, mais souscrits de la main d'un notaire et munis du sceau d'une personne constituée en dignité, on accorde la même confiance qu'on accorderait aux présentes lettres, comme manifestation de Notre volonté.

Qu'il ne soit donc permis à personne d'enfreindre cette page de Notre Constitution, ordonnance, union, limitation, dérogation et volonté, ou d'y faire opposition par une audace téméraire. Si quelqu'un osa commettre cet attentat, qu'il sache qu'il encourra l'indignation de Dieu tout puissant, et des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le IV des nones d'octobre, l'an de l'Incarnation du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, de Notre pontificat le vingtième.

C. Card. ALOISI MASELLA
Pro Dataire.

A. Card. MACCHI

Vu :

de la Curie : I. DE AQUILA CONTI

Lieu 1 du plomb.

Enregistré à la Secrétairerie des Brefs.

I. CUGNONI.

APPROBATION DU MINISTRE GÉNÉRAL.

DE TOUT L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS

Nous approuvons cette traduction française de la Constitution apostolique *Felicitate*, après avoir constaté sa fidèle exactitude et sa parfaite conformité au sens du texte original.

Rome, Saint-Antoine, 6 novembre 1897.

FR. LOUIS LAUER,
Min. Gén.



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

PANÉGYRIQUE

PRONONCÉ PAR LE RÉV. MONSIEUR FOURNET, P. S. S.

DANS L'ÉGLISE DES FRÈRES MINEURS A MONTRÉAL.

(Suite.)

III^e Point. — Quand la divine charité s'est emparée d'un cœur, elle ne lui laisse pas de repos. Elle est de sa nature agissante, envahissante ; trop vaste pour se renfermer dans les étroites limites d'un cœur humain, elle a besoin de s'épancher, de se communiquer, de se donner. Le don de soi : voilà l'acte par excellence de l'amour. Dieu nous a aimés, et il s'est donné à nous dans la personne de son Fils. *Si scires donum Dei* ; si tu connaissais le don de Dieu ? Jésus-Christ nous a aimés et sa vie entière peut se résumer en ce mot : Il s'est donné. Il s'est donné dans sa naissance comme compagnon de notre exil : *Se nascens dedit socium*, ainsi que le chante l'Eglise après l'illustre S. Thomas d'Aquin ; à la cène il s'est donné pour aliment ; à la croix il s'est donné pour notre rançon ; et au ciel il se donne en récompense : *Se regnans dat in præmium* : Supprimez ce mot *donner* et vous supprimez l'amour.

Embrasé par la charité de Jésus-Christ, François brûle de se donner, et de se dévouer, d'aller parler aux hommes de Jésus-Christ. Il voit devant lui l'Italie déchirée par les factions, en proie aux discordes, aux vengeances et à leurs lamentables suites, la loi de Dieu abandonnée, ses droits sacrés méconnus ou violés, les âmes esclaves de leurs passions, enchaînées aux liens de la terre ; la vertu trop généralement délaissée ; et l'Eglise comme Rachel versant des larmes sur tant de fils qui ne sont plus. Ce spectacle émeut son âme. En vain son humilité lui représente son incapacité à la parole publique ; " Qui a fait la bouche de l'homme ? n'est-ce pas moi ? lui dit le Seigneur comme autrefois

à Moïse : Va, va donc, je serai dans ta bouche et je t'enseignerai ce qu'il faudra dire." Comment résister ? Une nécessité le presse, comme S. Paul, celle d'éclairer les esprits, d'échauffer les cœurs. Malheur à moi si je n'évangélise : *Vae mihi ! si non evangelizavero !*

Il dit adieu à sa chère solitude ; le voilà lancé dans le monde. O monde, pourquoi te troubler ? Il ne veut te ravir ni tes richesses, ni tes plaisirs, ni tes honneurs ; conserve, conserve toutes ces choses pour toi, mais cède-lui les âmes.

Il se présente " ce héraut du grand Roi " dans les villages et les villes de l'Italie : Arezzo, Florence, Bologne, Pise, Sienne et mille autres entendent sa voix. " Allons ! allons, dit-il, au nom du Seigneur ! " Il va et ses prédications enfantent partout des prodiges et les foules qui se pressent sur ses pas pour l'entendre se disent : " C'est un Saint, c'est vraiment l'ami du Très-Haut ! " On veut le voir, le toucher ; on s'estime heureux de pouvoir couper un morceau de son habit. Pour lui, les yeux fixés sur Jésus-Christ, il ne voit que les âmes à sauver ; et peu soucieux de sa propre réputation " il attaque le vice avec ardeur, il attend le repentir avec patience, et parfois il le presse avec zèle et autorité." Comme Jean-Baptiste, c'est un flambeau ardent et brillant : et le Dante célébrant Assise, peut bien s'écrier : " Orient est son nom : qu'on l'appelle Orient, si l'on veut exprimer ce qui est la vérité."

Son zèle universel comme la charité qui l'inspire ne peut se borner à l'Italie. Il écrit au Sultan d'Alep, aux Soudans de Damas et de Babylone pour les conjurer de renoncer à leurs erreurs pour embrasser la foi du Christ. Bientôt il s'embarque lui-même pour le Levant et il faut que Dieu appelle les tempêtes pour l'arrêter. Que fera-t-il ? L'Espagne avec ses Maures lui paraît une superbe conquête ; il part : et à son retour la France, le Piémont et la Lombardie se pressent sur son passage pour recueillir les paroles du salut. Il voudrait aller prêcher à tous "*omnibus debitor sum.*" — " Serviteur de tous les hommes, écrit-il, je suis dans l'obligation de les servir tous, et pour cela je dois leur faire parvenir la parole pleine de baume de mon Sauveur." Ce même zèle et l'espérance du martyr l'entraînent en Égypte, mais le martyr fuit devant lui, et il ne subit que le martyr plus douloureux peut-être des honneurs qu'on lui rend et de ses espérances déçues.

Mais quels que soient le zèle et l'activité d'un homme, d'un saint, ils sont nécessairement bornés. Les forces humaines sont vite



épuisées, et sa vie n'est qu'un éclair rapide dans l'immense durée des temps. Son action sera toujours localisée, restreinte : elles le sentent trop bien ces ames grandes dans leurs désirs comme Dieu qui les forme en elles : "Seigneur, disait François, j'ai faim et soif de vous faire connaître, aimer, glorifier par toute la terre : mais que puis-je seul et sans aide ?"

Le Seigneur alors le rassure et le console. "Prends confiance, lui dit-il comme autrefois au patriarche Abraham, "*Faciam in te gentem magnam*" je te rendrai le père d'une nombreuse postérité ; et je te bénirai dans tes fils "*et benedicam tibi*" et je glorifierai ton nom à la face de toutes les nations "et *magnificabo nomen tuum*" et mes bénédictions reposeront éternellement sur eux "*crisque benedictus.*"

Et maintenant, lève, sainte Jérusalem, Eglise de mon Dieu, lève ton front trop longtemps humilié par l'ennemi de tout bien. Promène tes regards sur ces légions remplies de courage qui volent à ton secours. Rejoins-toi : livre ton cœur à la confiance ; ce sont tes fils, prêts à mourir pour toi : c'est une armée vaillante qui va reculer les limites de ton empire. Ils accourent de tous les points de l'horizon, Italiens, Français, Espagnols, Allemands, Anglais, Irlandais . . . toutes les nations s'ébranlent et viennent se ranger sous le saint étendard de l'obéissance et de la pauvreté. Sous leur habit de bure règne un seul esprit, bat un seul cœur, l'esprit et le cœur de François. Déjà je les vois attaquer l'Égypte, aborder la Barbarie, arroser de leur sang le Maroc, la Chine et le Japon.

Tandis que les Bonaventure, les Scot et d'autres lumières du même ordre éclairent les intelligences, tandis que les Antoine de Padoue, les Bernardin de Sienne, pour ne parler que des plus illustres, portent la bonne nouvelle à travers toutes les provinces et sèment les miracles sous leurs pas, des ouvriers plus obscurs mais saints dissipent les ténèbres de l'ignorance dans les campagnes. De siècle en siècle le vieux tronc toujours vigoureux et fécond pousse des rameaux dont la beauté fait tout ensemble l'admiration et la joie de l'Église.

Qu'il me soit permis ici de saluer cet autre arbre dont les rameaux également forts et robustes se marient si harmonieusement avec ceux de l'arbre franciscain et rivalisent avec eux de beauté et de fécondité. O bienheureux les peuples assis à leur ombre, ils sont assurés de ne manquer jamais de l'abondance qui

fait fleurir la vie, de la douce fraîcheur qui fait épanouir la joie, et de la protection qui fait naître la confiance et la paix. C'est vous que j'ai nommés, fils de Saint Dominique ; en vous voyant aujourd'hui réunis aux enfants de S. François, sous le même toit, autour du même autel, comment ne pas penser, pour vous les appliquer, aux paroles de l'Esprit-Saint : "O qu'il est doux et agréable à des frères d'habiter et de prier ensemble !" Comment ne pas rappeler ici les paroles de Dominique à son saint ami, paroles qui seraient le plus bel éloge de votre passé si votre modestie ne m'invitait à y voir une assurance pour l'avenir : "Vous marcherez avec moi ; et rien ne pourra prévaloir contre nous."

Cependant les temps ont marché ; Colomb a livré à l'Église un nouveau monde. Il faut l'entreprendre et le soumettre au joug du Christ. "Fils de S. François, aux armes !" Avec Champlain les voyez-vous aborder au Canada et planter avec le héros, héros eux-mêmes, l'arbre de la civilisation et de la foi, la croix de Jésus-Christ ? Réjouissez-vous du haut des collines éternelles ô bienheureux Père ; dans l'ardeur de vos désirs vous souhaitiez jadis voler aux extrémités de la terre, vous y voici dans la personne de vos enfants ; vous rêviez le martyr, soyez content ; on les prendra vos fils, on les jettera à la rivière : et ceux qui échapperont pourront au moins se réjouir d'avoir été jugés dignes de souffrir pour Jésus-Christ.

Mais hélas ! un temps devait venir qui verrait se réaliser cette parole du saint Fondateur, "des jours s'avancent où les hommes ne rencontrant nos frères qu'à de longs intervalles, se plaindront que les Mineurs soient en aussi petit nombre." Oui, le Canada, cette terre de Ville Marie, devait pousser cette plainte et rappeler de ses vœux durant plus d'un siècle ces fils de saint François qui leur avaient apporté, eux aussi, aux temps héroïques, les semences de la foi. Du haut de sa colline Montréal tenait ses regards tournés du côté de l'Orient pour guetter le retour de ceux que les vicissitudes des choses humaines avaient emportés loin d'elle et les serrer de nouveau dans ses bras. Ce sera l'éternel honneur de Mgr Fabre, de douce mémoire, d'avoir entendu ce désir et facilité ce retour.

Mais il est temps que je m'arrête. Le sacrifice de François est achevé : la séparation a été complète : l'immolation entière, la donation sans réserve. A vous, chers Tertiaires, d'imiter le modèle qui vous est donné. La terre est trop petite et votre âme est

trop grande pour vous attacher jamais aux biens d'ici-bas. Plus haut élevez vos regards, plus haut portez vos espérances, plus haut vos cœurs, *Sursum corda!* Dieu seul est leur repos, leur bonheur, leur vie ! En vous élevant à Lui par les saints embrassements de la communion, ah ! demandez à sa Bonté ce *tourment du Bien* qui ne laissait point de repos à votre bienheureux Père. Par là, vous édifierez les âmes qui vous entourent, vous ramènerez celles qui s'égarèrent, vous entraînerez celles qui s'attardent, vous réjouirez celles qui s'avancent, et vous répondrez dans la mesure de vos forces aux désirs immenses qu'avait saint François de voir Dieu aimé, servi et glorifié à jamais. Ainsi soit-il !



Le Révérendissime Père Ministre Général. — Nous croyons répondre aux désirs légitimes de nos lecteurs en leur donnant une courte biographie de celui que la sagesse de Léon XIII vient de nommer Chef de la famille de S. François.

Le nouveau Ministre Général des Frères Mineurs, le Rme Père Louis Lauer, de la Province de Ste Elisabeth de Thuringe, naquit dans le diocèse de Fulda, le 28 septembre 1833. Il revêtit l'habit franciscain en 1850 et fut ordonné prêtre après avoir achevé le cours de ses études dans la Province de Saxe. Supérieur de la Custodie de Fulda, à l'époque néfaste du Kulturkampf, il dut prendre le chemin de l'exil, se réfugiant successivement en Hollande, en Belgique, et enfin en France où il fonda le couvent d'Épinal. Son activité déployée en faveur de son



VRAI TRAIT
DU TRÈS RELIGIEUX DIDACE,



AI TRAIT
HEUX, DIDACE, RÉCOLLET



Calendrier

JANVIER

- S. 1 Circoncision de N. S. J.-C. Octave de Noël — 30 a. 30 q., S. de R. — 352 a. 105 q., E. F. — A. G. no 26.
- D. 2 Octave de S. Etienne, M.
- L. 3 Octave de S. Jean, A.
- M. 4 Octave des SS. Innocents.
- M. 5 Vigile de l'Epiphanie—S. Télesphore P. M.
- J. 6 Epiphanie de N. S. J.-C.—30 a. 30 q., S. de R. — 255 a. 255 q., E. F. — A. G. no 26.
- V. 7 De l'octave.
- S. 8 De l'octave.
- D. 9 1er dim. après l'Epiphanie — Office du dim. de l'octave.
- L. 10 De l'octave — B. Egide de Laurenzana, f. l., 1 O.
- M. 11 De l'octave — S. Hygin, P. M.
- M. 12 De l'octave.
- J. 13 Octave de l'Epiphanie.
- V. 14 Triomphe du Saint Nom de Jésus. — S. Félix, M.
- S. 15 S. Paul, ermite — S. Maur, abbé.
- D. 16 2me dim. après l'Epiphanie.—SS. Bérrard, Pierre, Othon, Adjute et Accurse, premiers martyrs franciscains — I. P., 256 a. 50 q., E. F.

Les Indulgences marquées dans ce Calendrier peuvent être gagnées par tous les fidèles dans les églises franciscaines.

N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indulgences en visitant l'église paroissiale, s'ils ne peuvent visiter l'église franciscaine.

Les Directeurs pourront afficher ce Calendrier dans la chapelle du Tiers-Ordre, et les fidèles dans leurs maisons particulières.



VERTU DU MOIS : CHERCHER PAR

“ Les Mages disaient : Où est le Roi des Juifs ? Nous avons vu son étoile en ce pays, et nous sommes venus l'adorer. Et voilà que l'étoile les précède et se met devant l'Enfant. Et à la vue de l'Enfant, ils se réjouirent et allégresse. ” S. MAT. II 2e

PENSÉES

“ La foi est la substance de ce que nous attendons, la preuve de choses que nous ne voyons pas. ” 3e Cen

“ Autre chose est croire à Dieu, autre chose est croire en Dieu. Croire à Dieu, c'est croire qu'il existe ; croire en Dieu, c'est croire qu'il aime à sa parole. ”

“ Si vous le voulez, la foi a des vertus : elle vous rend sage, elle vous rend vaillant, elle vous rend riche. Ses œuvres sont les grappes, la sève, le vin. ”

“ Par l'application incessante de la Parole de Dieu, par la lecture des Saintes Ecritures, la foi s'éclaircit, s'abaisse, s'illumine, s'élève, et par là elle se perfectionne et s'affermie. ” 1er ord. vit.

“ Jamais la foi ne serait éteinte, si elle n'était éteinte par elle-même. ” S. I.

“ La tribulation fait connaître à chacun : ce qu'il croit, ce qu'il aime, ce qu'il craint. ” S. BONAV.

RÉSOLUTIONS

1° Je reconnaitrai et remercierai Dieu, à l'égard des sacrements, dans les prières de mon prochain.

2° J'éviterai les intentions superflues et la routine surtout dans les choses spirituelles.

3° J'aurai toujours dans l'Écriture, afin de lire dans les livres spirituels.

4° En toutes choses j'irai à Dieu en Christ.

“ Mon Dieu, vous plairait-il ? ”

CONSEILS

L'union parfaite dans la prière. — Le jeûne. — 6 personnes dévouées. — Les sermons.

— Les vocations en danger. — 60 méditations. — Les ivrognes. — 9 grâces spirituelles. — La temporelle.

— Les entreprises. — 2 retraites. — Le 2e. — 6 grâces. — De l'ouvrage 10. — Nos vices. — F.

— Retour d'un fils. — Nos grâces de passage. — Plusieurs Communautés. — Les neuf Évangiles. — La Chine et leurs vicariats. — La France.

Récitez, Gloria



Séraphique

1898

- L. 17 S. Antoine, abbé.
- M. 18 Chaire de S. Pierre à Rome. — Ste Prisque, V. M.
- M. 19 S. Canut, M. — SS. Marius et ses compagnons, MM.
- J. 20 S. Fabien et S. Sébastien, MM.
- V. 21 Ste Agnès, V. M.
- S. 22 SS. Vincent et Anastase, MM.
- D. 23 3me après l'Épiphanie. — Fête de la Sainte Famille — Epousailles de la Ste Vierge avec S. Joseph—Ste Emérentienne, V. M.
- L. 24 S. Timothée, E. M.
- M. 25 Conversion de S. Paul, A.
- M. 26 S. Polycarpe, E. M.
- J. 27 S. Jean Chrysostôme, E. C. D.
- V. 28 B. Mathieu, E. de Girgenti, 1 O. — Ste Agnès, V. M.
- S. 29 S. François de Sales, E. C. D.
- D. 30 4me après l'Épiphanie — Ste Hyacinthe de Mariscotti, V, 3 O. rég. — *J. P., 256 a. 50 q., E. F.*
- L. 31 Bse Louise Albertoni, Vve, 3 O. — *J. P., E. F. que l'on ne peut gagner que de minuit à minuit.*

ABBREVIATIONS. — *A. G.* Absolution Générale, *J. P.* Indulgence plénière aux cond. ord. avec visite d'une église du 1er ou du 2me Ordre, ou du T.-O. régulier; *S. R.* Ind. des Stations de Rome; *M.* Martyr; *C.* Confesseur; *E.* Evêque; *D.* Docteur; *V.* Vierge; *Vz.* Veux; 1 O., 2 O., 3 O., 1er, 2me, 3me Ordre.

CONDITIONS. — Pour les 1. et plén., conf., com., visite et prières, 3 *Pater*, 3 *Ave*, *Gloria*; pour les Ind. part., prières seulement et visite.

Inprimatur:
 † PAULUS Archiep. Marianop.

CHERCHER PAR L'ESPRIT DE FOI
 ont: O... des Juifs qui vient de naître!
 oile en... sommes venus l'adorer....
 les p... ce qu'elle s'arrêtât là où était
 e de l... toutient remplis d'une grande

PENSÉES
 ance de... attendons, la révélation des
 yons p... 3 Centil.
 oire de... croire en Dieu, autre chose
 ire Dieu... il existe; croire en Dieu, c'est
 oire à l'... à sa parole." S. BONAV.
 la foi... les vertus sont les serments, les
 s. la... vin." S. BONAV. Serm. 30.
 ncessaire... par la méditation assidue des
 oi s'ét... ablistant, elle s'illumine, et en it,
 et en... elle se perfectionne, et en se per-
 mit." D... ord. vit.
 arait que... elle éclairait l'intelligence, si
 quelque... S. BONAV. Lib. 3. Sent.
 conne... chacun: celui qui faiblit montre
 elui q... montre que sa foi est parfaite et
 v.

RÉSOLUTIONS
 rechen... Dieu, à l'église, à la messe, dans
 les p... dans mes supérieurs et dans tout

ntions... plement humaines, l'inattention
 ms la... les choses j'agrirai par un motif

ans l'... on de bonnes pensées, surtout
 n de... dans les tentations ou les abat-

s j'ir... Dieu en disant intérieurement:
 irait-il... ?
PROFESIONS
 is tou... que. — Les écoles du Manitoba.
 ragée... B... scrupuleuses. — Plusieurs
 -60 m... tations. — 55 conversions. — 14
 iritu... temporelles. — 11 succès dans
 raites... cité 2. — Grâces de concorde 4.
 Cons... œuvre. — Filles désobéissantes 3.
 Nos... grâce de passer une sainte année.
 utés... les neuf Evêques franciscains de
 s. — O... érance.
 l'écite... Gloria.

Ordre ne se ralentit pas à cause du malheur des temps, et on le voit partir pour les États Unis d'Amérique en qualité de Visiteur Général : là, pendant qu'il travaille à affermir partout l'esprit religieux, il fonde plusieurs couvents qui servent d'abri à ses compagnons d'exil. Elu Définitéur en 1886, il vient fixer sa résidence à Rome, où, après avoir visité plusieurs Provinces de l'Ordre, il fut nommé Procureur Général et Président du Collège de St Antoine, captivant l'estime et l'affection de tous ceux qui l'approchaient. Président de la Commission nommée par le St Siège pour la compilation des nouvelles Constitutions de l'Ordre, il se livra avec ardeur à la tâche difficile qui devait préjuder à l'unification, aujourd'hui heureusement réalisée, des quatre branches de l'Observance. Sa mission remplie, l'humble Religieux se retira dans le Couvent de Fulda, d'où vient de le rappeler le Bref de Sa Sainteté, le nomma à la haute charge de Ministre Général des Frères Mineurs. Heureux de lui offrir l'expression de notre entière soumission et de notre filial attachement, nous lui souhaitons de le voir longtemps, avec sa grande piété, son expérience et sa sagesse consommées, à la tête de la famille séraphique. *Ad multos annos !*

Le Procureur et les Définitéurs généraux. — Dans le gouvernement de l'Ordre, le Rme Père Général est assisté de son Conseil composé d'un Procureur Général et de douze Définitéurs Généraux, représentant les douze Circonscriptions dans lesquelles sont groupées nos diverses Provinces.

Par ordre de Sa Sainteté, leur nomination, pour cette fois seulement, a été confiée à la S. Congrégation des Evêques et Réguliers. Voici les noms des nouveaux élus, d'après le décret daté du 5 octobre dernier et selon l'ordre des Circonscriptions :

Procureur Général : T. R. P. PIERRE DE ROCCA DI PAPA ;
Définitéurs Généraux : T. R. P. JEAN MARIE, de Ste Marie des Anges ;
T. R. P. ARCHANGE DE BONISTALLO ;
" " " ANTOINE DE CASORIA ;
" " " LOUIS DE REGINA ;
" " " MICHEL BATTINIÉ ;
" " " LOUIS TAMUS ;
" " " JEAN CHRYSOSTOME LUFT ;

Définites Généraux : T. R. P. DAVID FLEMMING ; c'est lui qui représente la VIIIe Circonscription comprenant les Provinces de France, d'Angleterre et d'Irlande.

T. R. P. MARIANO DE ST JOSEPH ;

“ “ “ LÉONARD CARDENERO ;

“ “ “ ANTOINE DE JÉSUS MARGUEZ ;

“ “ “ PIERRE BAPTISTE ENGLERT.

Le Révérendissime Père Louis de Parme. — Le Rme Père Louis de Parme, après avoir été reçu en audience de congé par Sa Sainteté Léon XIII, quittait Rome, le 16 octobre dernier, pour se retirer au couvent de sa ville natale. — Ses vertus et son talent l'avaient en 1889 désigné aux suffrages des Ministres Provinciaux de l'Ordre, pour être élevé à la dignité de Ministre Général. Pendant huit ans il a glorieusement rempli ses laborieuses fonctions. Les légitimes regrets que nous cause son départ trouvent une compensation dans l'assurance que le Rme Père emporte avec lui l'estime et l'affection de tous ceux qui furent ses sujets et surtout ses enfants. Nos prières et celles de nos lecteurs que nous sollicitons, l'accompagneront dans sa retraite.

Monseigneur Césaire Shang. — Sa Grandeur Mgr Césaire Shang, Vicaire Apostolique du Chang-Tong oriental et Frère Mineur de la Province de France, vient d'arriver à Rome pour les affaires de son Vicariat ; il quittera sous peu la Ville Pontificale pour faire une visite en France et en Angleterre et retourner ensuite au champ de son apostolat.

C'est le dimanche 31 octobre que Sa Grandeur était reçue en audience privée par Léon XIII. Nous avons eu le bonheur de l'y accompagner et de recevoir une Bénédiction spéciale de l'Auguste Vieillard qui nous admit dans son cabinet de travail avec une bienveillance dont le souvenir ne s'effacera jamais de notre cœur. Nous avons pu constater que la vigueur juvénile et la santé florissante de Léon XIII, malgré son grand âge et ses travaux incessants, est un vrai miracle de la Providence. Prions pour la conservation du Pontife qui a si bien mérité de l'Ordre de St François.

Oremus pro Pontifice nostro Leone.

F. FRANÇOIS AUGUSTIN.



Visite de S. G. Monseigneur Bégin à la Fraternité du T. Saint sacrement, Québec. -- La noble Cité de Québec vient de donner la mesure de sa foi, de sa piété et de sa charité impérissables, à l'occasion d'un bazar ouvert en décembre dernier en faveur du Sanctuaire de l'Adoration perpétuelle. Là, pour la gloire du Dieu caché dans l'Eucharistie, chacun a voulu faire royalement l'offrande des Mages de l'Orient, à l'or s'est mêlée la myrrhe de tous les dévouements, de tous les talents, qui se sont déployés pour cette belle œuvre, surtout des Dames Zélatrices et organisatrices qui se sont dépensées avec un zèle héroïque, un tact et une intelligence introuvables ailleurs qu'au pied de l'autel eucharistique. Il ne reste plus maintenant qu'à la prière et à la reconnaissance de s'exhaler sans cesse comme un encens non moins royal devant l'Hostie sans cesse exposée afin que tant de générosité soit récompensée au centuple.

Le jour de l'Immaculée Conception, le vaste soubassement de l'Eglise destinée à l'Adoration perpétuelle, se trouvait occupé par les Tertiaires des deux Fraternités de la Haute-Ville. Après la récitation de la Couronne franciscaine, un Frère Mineur exposa les motifs de réjouissance que la fête du jour présente à toute la famille séraphique. Mais pour un jour de réjouissance que de journées sombres, que de tristesses ! Celle que nous acclamons aujourd'hui Conçue sans péché, n'est-elle pas tous les jours avec son divin Fils la victime du péché ? Jusqu'à ce que l'Immaculée triomphe définitivement dans tous ses enfants qui seront sa couronne au ciel, c'est ici-bas pour Notre Dame

des Sept Douleurs un vendredi saint continuel. C'est donc sur le Calvaire qu'il faut chanter l'Immaculée par nos chants de guerre en combattant les bons combats contre l'antique serpent. C'est sur ce champ de bataille détremé du Sang de Jésus et des larmes de Marie, que saint François nous a placés en nous armant de la croix par la pénitence.

Là, parmi les épines, écloront ou refleuriront les lys des Immaculés. Là, comme nos aînés ont préparé le triomphe terrestre de l'Immaculée, nous préparerons son triomphe céleste en sauvant nos âmes par la pénitence, et celles de nos frères par l'apostolat. C'est ainsi que la fête de l'Immaculée doit nous aguerrir dans notre vie de franciscains et de missionnaires.

Monsieur le Grandeur Monseigneur Bégin s'avance vers l'autel, et de là, il félicite les Tertiaires de la Haute-Ville de leurs progrès si rapides et leur témoigna son bonheur de les voir si nombreux dans sa Ville archiépiscopale, eux, leurs Frères et leurs Sœurs des deux autres Fraternités. Il y a, dit-il, une force d'expansion toujours admirable dans la famille franciscaine, depuis que le pape Honorius III voyait saint François sous la forme d'un humble palmier qui grandit ensuite et étendit au loin son ombre salutaire. Cette expansion étonnante est l'œuvre de Dieu, et Léon XIII en a indiqué déjà les raisons providentielles. Le Tiers-Ordre doit être puissant par le nombre et surtout par la qualité de ses membres, car il doit être la sauvegarde de la foi, de la piété et des bonnes œuvres, il doit être l'armée du bien. Le crucifix miraculeux de saint Damien a bien marqué le rôle de saint François et des siens lorsqu'il lui a dit par trois fois : " Va, François, répare ma demeure qui tombe en ruines. " Que chaque Tertiaire comprenne ce que Dieu, ce que l'Eglise attend de lui, et il deviendra un apôtre zélé dans sa sphère, le mal sera empêché et le bien s'accomplira sur une immense échelle.

Après ces hauts encouragements si bien faits pour nous pénétrer de l'esprit du Séraphique Père, Monseigneur daigna nous donner sa paternelle bénédiction, puis le salut du Très Saint Sacrement. Que Dieu soit béni pour la consolation qu'il nous a procurée et le bien qu'il nous a fait dans cette belle journée, par l'intermédiaire de notre Archevêque bien-aimé !

St-Roch de Québec. - Encore une soixantaine de nouveaux membres insérés dans nos deux Fraternités ! Le 8 décembre sept hommes recevaient le S. habit, sept autres faisaient

profession ; vingt-trois Dames devenaient novices, et vingt-quatre professes de Saint François. Voici dans quelles circonstances aussi solennelles que réjouissantes. C'était le jour de l'Immaculée Conception. Déjà, parmi les offites de la paroisse, tous les enfants de saint François avaient salué avec allégresse le retour de la plus belle fête de Marie. Mais c'est le soir que Marie attendait les louanges et les prières spéciales de ses enfants privilégiés. L'église paroissiale nous recevait à 7¹/₂ hrs et, pour nous procurer une agréable surprise, notre vénéré Directeur avait invité pour le sermon de circonstance un Père Franciscain, le Rvd Père Bernard, prédicateur de l'Avent à Notre Dame. Après un cantique entraînant que chantèrent nos Frères et nos Sœurs, à la gloire de l'Immaculée, le R. Père nous raconta les triomphes remportés pour Elle par nos Frères aînés de l'Ordre de saint François, et il nous exposa la manière de la faire triompher nous-mêmes pour continuer les traditions de la famille séraphique jusqu'à la victoire complète et définitive du ciel. " Nous n'avons plus comme nos Aînés à défendre le privilège dogmatique de l'Immaculée Conception, il nous reste à nous proclamer par notre conduite véritablement franciscaine, les dignes fils de l'Immaculée et les héritiers de la guerre de race déclarée par notre Mère bien-aimée au serpent infernal toujours haineux, toujours tentateur, et souvent séducteur. Le cri de la révolte : " Je ne servirai pas " doit être étouffé par le " Fiat " de l'Immaculée. Protégés par les épines de la pénitence, les lys doivent reflleurir parmi la fange du monde où vivent les Tertiaires de saint François. Ils répandront leurs parfums et assainiront par l'apostolat une atmosphère viciée par tant de scandales. Une fois de plus, la grande croix du Calvaire plantée par saint François sera pour nous l'arbre de vie et pour Notre Dame des Sept Douleurs debout à ses côtés, le signe du triomphe contre le serpent écrasé sous son pied virginal."

St-Laurent. — Le 8 décembre, la Fraternité de St-Laurent a voulu comme les années précédentes rivaliser d'ardeur avec tous les enfants de Saint François pour célébrer la fête de l'Immaculée Conception si chère à tout cœur franciscain.

Afin de rehausser la solennité, le zélé Directeur de la Fraternité eut à cœur d'inviter un Père de la communauté de Montréal pour présider la réunion, adresser une courte allocution appropriée à la circonstance, enrôler quelques nouveaux venus dans

la milice franciscaine et recevoir la profession d'un grand nombre. Dans son passage à St-Laurent, le Père eut le temps de constater avec bonheur comment on sait y comprendre pour soi-même et rendre apostolique pour les autres la véritable vie franciscaine. Il constata avec non moins de plaisir la fidélité aux résolutions prises à la dernière visite canonique. Félicitations et encouragements à nos Frères et à nos Sœurs de St-Laurent !!

St-Sauveur de Québec. - Le soir du 8 décembre notre cher sanctuaire de Notre Dame de Lourdes étincelait de lumières admirablement groupées autour de la statue de Marie conçue sans péché. Dix novices avaient été désignées pour faire profession en ce beau jour. Un Père Franciscain, présent pour la circonstance, nous rappela les deux paroles prononcées par Notre Dame de Lourdes : " Je suis l'Immaculée Conception, . . . et Pénitence, pénitence, pénitence ! " De ces deux paroles si pleines d'actualité, surtout dans la chapelle de Notre Dame de Lourdes, il déduisit de précieux enseignements qui fortifieront dans nos volontés les résolutions prises à la sainte Visite. Nous nous souviendrons de la recommandation qui nous a été faite tant de fois. Elle sera pour nous un honneur et un devoir sacré. " C'est à vous, enfants de l'Immaculée de Lourdes, aînés du Tiers-Ordre séraphique, qu'il appartient de donner le bon exemple à tous les Tertiaires de Québec, afin que les Fraternités de St-Sauveur restent toujours dignes de leur ancienne et belle réputation."

Un Frère Mineur évêque missionnaire de Chine, à Montréal. - Le 24 novembre, l'aimable Providence qui sait réunir dans la joie de la famille les membres les plus éloignés, procurait aux Frères Mineurs de Montréal une consolation d'autant plus douce qu'elle leur était accordée sans précédent. Monseigneur J. Hofman, Frère Mineur, évêque de Telmessen et Vicaire apostolique du Chan Si méridional en Chine, se présentait à ses Frères en saint François pour vivre avec eux pendant quelques jours de la vie de famille. Ce repos était d'autant plus légitime que le vénérable Voyageur venait de Lounganfou par Shang Hai et Vancouver, sans avoir encore jusque-là interrompu son voyage vers Rome. Il s'arrêtait d'autant plus volontiers en terre canadienne qu'il y trouvait des frères et qu'il avait déjà su apprécier l'exquise urbanité dont nos chers Canadiens ont su se faire une tradition et un honneur envers l'étranger et surtout le prêtre qui passe à travers leur beau pays.

Rien n'était touchant comme de voir l'auguste Visiteur oublier en quelque sorte son passé d'héroïsme et sa dignité présente pour se livrer tout entier à ses Frères avec la douce charité, la simplicité et l'abandon qui caractérisent les enfants de saint François. Il était beau de le voir se plier comme un novice à tous les usages de la vie franciscaine au cloître, à la chapelle, au réfectoire. A le voir ainsi priant les bras en croix avec la communauté, on ne se fût pas douté de son caractère épiscopal. Il daigna pendant son court séjour rendre visite à Québec aux Franciscaines. Missionnaires dont les services sont si appréciés dans les pays de mission. Il leur célébra la sainte Messe, et les encouragea dans leur sublime vocation.

Détail digne de remarque, Monseigneur Hofman a le même titre épiscopal que Monseigneur Lartigue. Tous nos Lecteurs savent en effet que le Premier Evêque de Montréal était évêque en titre de Telmessen.

Le digne Missionnaire est âgé de soixante-cinq ans, il en a passé vingt-sept en Chine. Il est Hollandais d'origine et appartient à l'Ordre des Frères Mineurs depuis trente-neuf ans. Il parle couramment le latin, le français, l'anglais, l'allemand et les dialectes chinois parlés dans sa Province apostolique et dans celle qu'il évangélisait auparavant. Sa consécration épiscopale date de six ans. Au cours de son long voyage, il visita le Japon, et vénéra à Nagazaqui la montagne où furent immolés S. Pierre Baptiste et ses glorieux compagnons dans le martyre. Non loin de là, il fut donné au P. Petitjean de renouer les relations du peuple japonais avec les missionnaires catholiques interrompues pendant trois cents ans, après les persécutions qui firent couler le sang des enfants de S. François. Depuis trois ans qu'il y vivait seul, entouré de défiance de la part des Japonais, il se plaignait à Marie devant son autel de n'être pas compris sur cette terre où il venait rétablir le royaume de son divin Fils. Sa plainte fut bientôt consolée. Furtivement, un Japonais s'approche de lui et à la vue de l'image de Marie, il laisse échapper cette naïve exclamation : " Nous sommes du même cœur ! " C'était une révélation et une espérance pour le pauvre Missionnaire. Des serviteurs de Marie au Japon ! . . . le royaume de Jésus était proche . . . Il apprit en effet bientôt l'existence de plusieurs chrétientés qui s'étaient conservées depuis trois cents ans dans la foi de Jésus-Christ. Privés des secours du prêtre,

Les parents avaient baptisé et instruit leurs enfants, de génération en génération. Touchant détail, parmi les prières qu'ils avaient ainsi retenues de leurs missionnaires d'autrefois, se trouvait le confiteor franciscain où notre S. P. S. François est invoqué deux fois à la suite de S. Pierre et de S. Paul.

Monseigneur Hofman livra à la légitime curiosité de ses frères les détails les plus intéressants sur la Chine. Le Chinois, nous dit-il, a deux grands défauts opposés à l'esprit chrétien. Il est plein de lui-même et il est matérialiste. Cependant la classe pauvre, accoutumée au dur labeur et à la frugalité, est plus accessible à l'influence du missionnaire. Si ces pauvres Chinois faisaient pour Dieu les sacrifices qu'ils s'imposent pour acquiescer ou garder quelques sapèques, ils deviendraient des saints d'une austérité effrayante. L'ivrognerie est inconnue en Chine, mais elle y est remplacée par un fléau plus désastreux encore, la passion de l'opium. Dans les chrétientés on fait prendre à tous les catholiques des engagements analogues à ceux de nos sociétés de tempérance. Ces promesses de ne jamais fumer d'opium ont déjà produit des résultats précieux et appréciés des mandarins. Sauf parmi les scènes de brigandage ou de fanatisme, assez rares du reste, le missionnaire jouit en Chine d'un grand prestige augmenté encore depuis la récente guerre entre la Chine et le Japon. Les Chinois se montrent reconnaissants envers le missionnaire, de ce que l'influence européenne ait protégé Pékin contre les Japonais. Partout du reste on constate un mouvement accentué vers la religion catholique. Il y a même dans plusieurs chrétientés de belles et édifiantes Fraternités que Saint François doit contempler avec consolation du haut du ciel.

Monseigneur Hofman, après avoir fait quelques visites à Montréal, alla s'embarquer le 27 à Portland pour Liverpool, Paris et Rome.

Retraite des Tertiaires de St-Roch, Québec. J'arrive un peu tard, mais qu'on veuille bien m'excuser. Notre sainte Visite a laissé dans nos cœurs des impressions assez vivaces pour que le rapport que j'envoie aujourd'hui à la Revue ne soit pas défraîchi. Les exercices ont réuni pendant une huitaine les Frères et les Sœurs trois fois par jour dans l'église paroissiale de St-Roch. On nous avait presque prédit la honte de nous sentir si peu nombreux et comme perdus parmi la vaste nef où nous devons avoir notre retraite. Mais on comptait sans le

puissant renfort de notre double bataillon de novices. Notre Père Visiteur fut ravi de nous voir si nombreux déjà après des commencements si rapprochés. Pour nous, que le bon Dieu nous le pardonne, ce ne doit pas être un gros péché, nous étions fiers de montrer, par notre nombre imposant et par notre attitude aussi religieuse que possible, tous les progrès réalisés parmi nous, grâce aux bénédictions de N. S. Père S. François et au dévouement infatigable de notre vénéré Directeur. Les paroissiens invités à assister aux exercices, nous firent l'honneur d'être des nôtres pendant la retraite, tout en nous réservant la partie centrale de la vaste église.

D'autre part, l'autel brillamment illuminé et les ornements prodigués autour de la statue de S. François nous invitaient à une sainte allégresse pendant ces beaux jours. N'est-il pas légitime en effet, de se réjouir à l'annonce d'une réunion de famille aussi salubre pour l'âme et aussi consolante pour le cœur ? Impossible de dire ce que nos cœurs de Tertiaires ressentent à la vue d'un Père du premier Ordre qui nous rappelle si bien notre séraphique Patriarche. En le voyant, nous ressentons la joie que doit éprouver un fils à la vue d'un Père ou d'un Frère tendrement aimé. Bien légitime aussi la joie de faire halte dans l'oasis d'une retraite séraphique, où l'on se repose des marches faites parmi le désert du monde. Qu'il fait bon entendre parler de la Croix, de la Passion, des caractères de la vraie charité séraphique, de la Patience et de la véritable joie parfaite ! Ma plume est impuissante à dire les impressions causées par les instructions. Nous avons pris, je l'espère, des forces durables pour les fatigues qui nous attendent à l'avenir. C'est là l'inappréciable bienfait de la Visite pour le Tertiaire, de lui faire jeter un regard d'ensemble sur le chemin déjà parcouru et sur le but à atteindre. Non-seulement elle le repose et lui donne la lumière des indications du voyage, mais elle lui fournit des munitions, des vivres, du courage et des forces.

Durant la sainte Visite, nous avons été confier nos résolutions à Ste Anne de Beaupré dans un pèlerinage d'autant plus édifiant par le grand nombre et la ferveur des Pèlerins que la température était plus froide. C'était un dimanche à cinq heures du matin qu'avait lieu le départ de l'église paroissiale au son des cloches. La procession une fois embarquée dans les chars, les chants pieux ne cessèrent d'alterner avec les prières jusqu'à la

grand'messe qui fut chantée par le R. Père Marie Bernard, Visiteur. Notre chœur de chant exécuta une délicieuse messe en musique et la sainte communion fut distribuée sans interruption par M. Morin vicaire à St-Roch qui remplaçait Monsieur le Curé empêché pour la circonstance. A onze heures nous étions de nouveau dans la Basilique pour y écouter un éloquent sermon, y recommander nos résolutions de retraite pendant le salut solennel et vénérer la Relique de la Thaumaturge bien-aimée des Canadiens-français. Le soir nous rentrions dans notre chère église paroissiale, salués par la joyeuse volée des cloches, pour y chanter un *Magnificat* d'actions de grâces.

Le lendemain à sept heures et demie du soir, avait lieu la clôture de notre belle retraite. Une imposante cérémonie de vêtue et de profession réjouit une fois de plus nos cœurs et édifia la paroisse en suscitant sans doute parmi les sympathiques et nombreux spectateurs une belle floraison de postulants pour l'avenir. Qu'ils viennent, nous les appelons de grand cœur afin qu'ils puissent goûter eux aussi combien est suave et léger le joug du Seigneur qui s'appelle la croix présentée par S. François à ses enfants ! Qu'ils viennent, et ils comprendront avec bonheur ces paroles de l'Écriture : " Qu'il est bon et qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble ! "

Sœur Secrétaire

Une nouvelle Fraternité à Beauharnois diocèse de Valleyfield. — Le 21 novembre 1897, notre Vénéré Pasteur nous procurait le bienfait d'un Triduum préparatoire à l'érection d'une Fraternité parmi nous. Les exercices devaient être prêchés par un Père Franciscain. Ce n'était pas le premier qui devait monter dans la chaire de notre église paroissiale. Nous avons gardé le souvenir du bon Père Fulcran qui nous a fait connaître le Tiers-Ordre il y a quelques années. Malgré le froid de la saison, l'église se trouva remplie de fidèles pour chacun des trois exercices de chaque jour. A la clôture du Triduum eut lieu la cérémonie de prise d'habit. Une quarantaine de postulants choisis parmi les plus excellents citoyens de la place vinrent se joindre à ceux qui les avaient précédés dans la famille de S. François. Une trentaine de novices firent profession, en sorte que l'effectif de notre nouvelle Fraternité se trouve porté à environ quatre-vingts membres. Nous n'oublierons pas les recommandations du R. Père. Il nous a dit que la victoire était toujours

aux petites armées vaillantes et bien disciplinées. Gédéon n'a gardé que trois cents braves parmi la multitude des volontaires qui s'offraient à lui, et il a fait des merveilles. Nous serons attentifs, selon ses avis, à prêcher d'exemple surtout aux débuts du Tiers-Ordre dans cette ville, afin que l'esprit de S. François, tant recommandé par Léon XIII, y produise les fruits attendus pour la sanctification des individus et l'édification de la paroisse.

Tertiaire

La Sainte Visite aux Trois Rivières — Enfin nous avons notre sainte Visite ! Nous en avons été privés depuis assez longtemps : le Père, presque toujours absent, nous est revenu : il nous est revenu au cœur de la belle saison ; nous aurons la sainte Visite et la Portioncule ! Notre Visite à nous, Sœurs de la Fraternité des Trois-Rivières, s'est ouverte avec l'ouverture même du Grand Pardon d'Assise. Nous avons eu notre chère Portioncule. Nos chères Sœurs et nos amis de la Ville ont rivalisé de zèle pour glorifier notre séraphique Père, dans notre antique église dédiée à la Reine des Anges ! Comme c'était la saison des fleurs, nous avons offert au Séraphin d'Assise, des fleurs ! Nos petites filles se sont mises de la partie, et elles l'ont fait avec tant de zèle qu'elles ont dépouillé les gracieux parterres de la petite Cité Trifluvienne de leurs plus belles parures, c'était dans les rues une vraie procession de bouquets. L'âme si poétique et si délicate de notre Séraphique Père, a dû tressaillir là-Haut, dans le ciel, en voyant toutes ces petites mains innocentes lui offrir, avec la naïve candeur du jeune âge, ces riches bouquets, déponilles embaumées de nos vertes pelouses, pour orner son Image ici-bas sur la terre. Saint François s'élevait sur un haut piédestal, au milieu du Sanctuaire, et nous dressâmes autour de lui une vraie pyramide de bouquets s'élevant jusqu'à la hauteur de ses mains stygmatisées ; leur parfum embaumait tout le sanctuaire ! Le zèle allait grandissant ; cela devenait une vraie inondation de fleurs. A cette vue, le Père Visiteur qui était présent eut la lumineuse pensée de convertir les bouquets en beaux cierges, et cette idée produisit en un clin d'œil une inondation de lumière ! Notre ornementation spontanée, devenue ravissante, offrait du fond de l'Eglise un spectacle presque féérique : tout était prêt. Les cloches sonnaient ; le grand Pardon commençait.

Nous avons maintenant, nous aussi, notre Portioncule, notre :

chère Portioncule ! Toute la ville était accourue : le temps était superbe : température un peu chaude, mais chaleur modérée par des nuages légers voilant doucement les rayons du soleil, et par une brise légère qui maintenait toujours dans notre petit Sanctuaire une fraîcheur suffisante.

Le Père Visiteur qui connaît particulièrement les Sanctuaires, d'Assise et celui de Notre Dame des Anges, avait pris à cœur de nous faire faire la sainte Portioncule solennellement. C'était un dimanche : tout le monde était libre.

Après le chant du *Veni Creator* et de quelques beaux cantiques nous commençâmes nos visites. Notre petite église par son heureuse position s'y prête merveilleusement. L'église de la Sainte Vierge offre deux portes latérales qui se regardent l'une l'autre à la hauteur de la sainte Table et qui donnent, l'une à l'Occident sur une rue peu fréquentée et une esplanade silencieuse, et l'autre sur un jardin profond qui ouvre à son tour sur un large parterre, au portail de l'église. Deux processions, faites simultanément, s'organisaient. Commencées à deux heures, elles n'eurent leur moment d'arrêt, qu'à la nuit tombée, à dix heures.

Durant cette double procession, pour gagner les précieuses indulgences, le Père Visiteur se tenait en chaire, et tout en priant, nous donnait des explications qui furent recueillies sans fatigue par les fidèles qui défilaient devant lui lentement. Voici une légende complète des merveilles de la Portioncule : on pourrait, en l'ornant avec grâce et en la développant avec intelligence, en faire un aimable petit livre.

Notre Dame des Anges ! que de doux mystères enfermés dans ce seul nom ! — Un prodige, un des plus étonnants qui soit relatés dans les Annales Ecclésiastiques venait de se produire en Terre-Sainte. Une croix lumineuse apparut au ciel, plus resplendissante que la splendeur des rayons étincelants du soleil dans le beau ciel d'Orient. Ses deux bras s'étendaient du Sommet du Calvaire, à la cime du mont des Olives. C'était sous le Patriarcat de Saint Cyrille, Docteur de l'Eglise. Peu après cet étonnant prodige quatre ermites quittaient la Vallée de Josaphat, emportant avec eux un vrai trésor : c'était un fragment du tombeau glorieux de la Vierge Marie, tombeau sanctifié par le contact du corps virginal de la Reine des Anges, et laissé vide au jour à jamais mémorable, où la Maîtresse de l'Univers en sortit radieuse, comme une aurore naissante en s'élevant de ce désert,

comme une colonne d'encens sur les ailes du Séraphin au-dessus de tous les esprits célestes, dans l'éternelle splendeur des cieux. Nos quatre ermites se dirigèrent vers l'Occident et, passant par Rome, ils se fixèrent dans la belle et fertile vallée de Spolète, non loin de l'humble et petite ville d'Assise. Ils construisirent là un petit ermitage avec une modeste chapelle, où ils déposèrent leur précieuse Relique. La chapelle prit le nom de Sainte Marie de Josaphat, nom que les Fidèles changèrent bien vite en celui de Sainte Marie-aux-Anges, ou plus nettement *Sainte Marie des Anges*, du nom des Esprits célestes qui transportèrent au ciel leur Reine au jour de sa triomphante Assomption.

(A suivre)

❁ ❁ CHRONIQUE ❁ ❁



Antoniennè

Montréal. — Grand merci au bon S. Antoine et à la T. Ste Vierge pour une grande faveur promptement obtenue. H. B.

— Je me suis recommandé à S. François d'Assise, à S. Antoine et au bon Frère Didacc parmi de nombreux embarras financiers. Après avoir prié toute une année, me voilà aujourd'hui exaucée. Abonnée

— Merci à S. Joseph et à S. Antoine pour une grâce obtenue. Tertiaire

— Grâce importante d'ordre temporel obtenue avec les promesses ordinaires. R. O. Dufort

— S. Antoine a obtenu un emploi permanent à mon mari sans place depuis 3 ans. A. Choquette, tertiaire

— Guérison d'une maladie grave et très douloureuse, et deux grâces temporelles. Tertiaire

— Que le bon S. Antoine remercie le S. Enfant Jésus de Prague pour une faveur qu'il m'a accordée. A. Grenier

— J'avais toutes les raisons humaines pour redouter la privation du S. Baptême pour mon enfant. Contre toute espérance, cette désolation m'a été épargnée, grâce à S. Antoine.

Avis aux pauvres mères qui souhaitent d'avoir au ciel les Anges qu'elles ne peuvent garder sur cette terre. Dame J. G.

— Ma sœur ayant été bien malade ce printemps et même condamnée à mourir cet automne, j'avais promis à S. Antoine de Padoue que s'il la guérissait, je le ferais publier dans la Revue du Tiers-Ordre et que j'achèterais une statue de S. Antoine à une église pauvre. Maintenant elle est bien et fait sa besogne, il ne lui reste plus qu'une petite trace de maladie qui, je l'espère, disparaîtra avant longtemps. Je dois plusieurs autres grâces au bon Saint. Elmire Michon, abonnée

— Guérie d'une grave maladie par N.-Dame du T. S. Rosaire et S. Antoine. M. Collins

— Merci à S. Antoine et au bon frère Didace pour deux faveurs obtenues, l'une très difficile. Dame A. Renaud

— S. Antoine a placé une petite fille dans un orphelinat. Tertiaire

— Nombreuses faveurs obtenues avec promesse de publication. A. P. E. F. et autres

— Guérison par l'intercession de S. Antoine de Padoue avec application de l'huile brûlée devant la Statue et ensuite un pèlerinage.

Hochelaga. — Une grâce obtenue. C. St P.

Cohoes. — Merci au bon Saint qui a exaucé une neuvaine. V. B.

Laprairie. — Je souffrais d'une maladie grave dont les médecins commençaient à désespérer. Je priai S. Antoine avec la certitude qu'il me guérirait. Le changement a été subit. Après plusieurs semaines d'alitement me voilà subitement debout et en pleine convalescence. H. B. Tertiaire

— Plusieurs grâces obtenues, surtout le succès dans une entreprise. C. B. Tertiaire

Lowell. — J'avais perdu un porte-monnaie contenant des valeurs assez considérables. Après des recherches infructueuses, je l'ai redemandé à S. Antoine avec la promesse d'une messe en son honneur. Peu après le porte-monnaie m'arrivait intact. J'en publie la faveur selon ma promesse.

Céline Lessard.

Baie St Paul. — J'offre mes remerciements les plus sincères à St François d'Assise pour une faveur insigne obtenue par l'entremise de ce grand Saint, dans l'arrangement pacifique d'une affaire de famille fort difficile. Delle Phil. D.

Hôtel-Dieu. Windsor. Grand merci à S. Antoine et à S. Joseph. Depuis trois mois et demi que je cherchais une place de ménagère j'étais presque découragée; j'ai résolu de m'adresser à S. Antoine; après deux neuvaines et la promesse d'une aumône aux pauvres en son honneur, j'ai obtenu une excellente place pour l'hiver.

Merci aussi pour plusieurs autres grâces signalées. J'ai promis de les signaler toutes dans la Revue.

Joséphine Lupien

Lawrence Mass. — S. Antoine m'a procuré une bonne place le dernier jour de la troisième neuvaine faite en son honneur.

Boston E. U. — J'avais contracté dans mon enfance une maladie de peau qui me fit souffrir plus de deux ans et disparut à l'âge de 14 ans pour m'affliger de nouveau à 36 ans. Alors mon corps se couvrit d'une desquamation purulente qui fit de moi un objet d'horreur et me tortura cruellement. La peau avait sur les bras un demi pouce d'épaisseur et la démangeaison était si intolérable que l'on craignait une aliénation mentale. J'ai essayé de tous les spécialistes et de tous les remèdes : rien n'y a fait. Alors j'ai prié S. Antoine et je me suis rendu à Ste Anne de Beaupré où je me suis procuré une statue du Saint que j'ai approchée des reliques de la bonne Ste Anne. Durant le trajet, fou de douleur j'ouvris deux fois la portière pour me précipiter en bas des chars. Je buvais de l'eau bénite et criais tout haut : S. Antoine, guérissez-moi. Deux semaines après, je retournais à Boston où je demandai le miracle à S. Antoine. Aidé des prières de nombreux amis, j'ai obtenu trois mois après une guérison qui est complète. Ferdinand Elzéar Samson

Montréal. -- Merci au bon S. Antoine pour de nombreux faveurs obtenus. Tertaire

— S. Henri de Montréal. — Il m'a guérie d'une maladie grave et a obtenu de l'ouvrage à mon frère.

— Une faveur remarquable.

Héroé Charest

— Une position obtenue le 3e jour d'une neuvaine à S. Antoine et à S. Expédit.

J. I.

-- Délivrance de violentes peines morales, réconciliation, guérison de deux enfants, plusieurs faveurs particulières.

-- J'avais promis neuf chemins de croix à S. Antoine. Le bon Saint m'a aidé d'une façon extraordinaire dans une prédication que les circonstances me rendaient très difficile. M. B.

-- S. Antoine m'a fait trouver un trousseau de clefs.

Dame Sénécal

Lachute. -- Le cher Saint m'a ramené mon mari.

C. D. B.

S. Hugues. -- Merci à S. Antoine et à Notre-Dame des Sept-Douleurs pour la conversion d'un pécheur éloigné du bon Dieu depuis longtemps, et pour le rapprochement d'un autre qui se rendra bientôt, je l'espère.

C. G.

S. Sauveur de Québec. -- Merci au bon Saint et au Petit Jésus de Prague, pour le succès dans un examen et une autre faveur obtenue.

A. J.

Waterloo. -- Ma fille de 7 ans souffrait beaucoup des yeux. Je l'ai lavée avec de l'eau où j'avais fait tremper une image de N. S. et j'ai promis un pain à S. Antoine avec promesse de publication. L'enfant est guérie et n'a même pas perdu d'école. Ce n'est pas la seule faveur que j'aie obtenue.

Tertiaire

Montréal. -- Un dimanche l'ouvrage me condamnait à être privé de la messe et de l'assemblée mensuelle. Je priai S. Antoine et il m'épargna cette peine, bien que mon "boss" soit un protestant.

A. M.

S. Eustache. -- S. Antoine avait fait le sourd depuis plusieurs années. Il n'a pu résister à mes rosaires et à mes prières du mois d'octobre.

Tertiaire

ACTIONS DE GRACES AU S. NOM DE JÉSUS

Hemmingford. -- J'ai promis de faire publier dans la Revue la grâce que j'obtiendrais du Très Saint Nom de Jésus. Je l'ai invoqué. J'ai été exaucée, je le publie avec amour.

Cordigère

Montréal. Depuis deux ans, j'étais atteinte d'une maladie de poumons qui s'aggravait toujours. En janvier 1897, je fis une neuvaine qui me procura un rétablissement aussi réel que durable. Mille remerciements à Jésus, et que son Saint Nom soit connu, loué et invoqué.

C. W. tertiaire.

FAVEURS DIVERSES

Montréal. — Merci à l'Enfant Jésus, à S. François, à S. Antoine et au bon Frère Didace pour deux faveurs temporelles.
Dame J. R.

Le cher Petit a donné de l'ouvrage à mon mari.

Tertiaire

Oka. J'ai prié Marie Immaculée patronne de l'ordre Séraphique, et j'ai obtenu la guérison de ma sœur, après plusieurs neuvaines.
H. L. tertiaire

Montréal. — Merci à S. Expédit pour une grande faveur obtenue.

Lachute. — Mon enfant se mourait de diphtérie, et j'étais sans secours. Je lui appliquai une médaille qui avait touché aux reliques de Ste Anne, et j'obtins sa guérison. C. D. B.

CHRONIQUE PALESTINIENNE

La S. François à Jérusalem. Le 4 octobre, fête de saint François d'Assise, l'église paroissiale de Saint Sauveur, desservie par le couvent franciscain, s'est parée de ses plus riches ornements. Dons de bienfaiteurs généreux, l'autel et les chandeliers, les tapis d'argent, les ornements précieux rehaussaient la magnificence du sanctuaire et la pompe de ses rites sacrés. Rien n'est trop beau dans le temple catholique, pour honorer la Majesté qui l'habite. Le Patriarche des Pauvres, qui aime tant la pauvreté pour lui et pour ses frères, fait une exception pour l'autel et le tabernacle où Notre-Seigneur réside sacramentellement. Là, déployez donc toutes vos richesses, ô pauvres volontaires du Christ, il s'agit d'honorer Dieu et son grand serviteur François. François, quel beau nom ! Pas n'est besoin de dire d'où il tire son origine, tout le monde le sait et le comprend. Des rois ont aimé à porter ce nom : beaucoup de serviteurs de Dieu l'ont illustré par leur sainteté : François de Paule, François de Sales, François-Xavier, François de Borgia. Un souverain régnant, aimé dans ses états où on ne l'appelle que le *bon père*, se nomme François et porte une affection particulière aux disciples de son illustre patron.

La veille de la fête, les cloches de Saint-Sauveur sonnaient à toutes volées. Mgr Appodia, accompagné des dignitaires du

Patriarcat et de la Custodie, faisait son entrée solennelle dans l'Église paroissiale que l'orgue remplissait de ses flots d'harmonie. L'assistance était nombreuse et le recueillement parfait. N'allez pas comparer les cérémonies du culte catholique avec la comédie des hétérodoxes, ce serait faire une grossière injure à la vérité de la rapprocher de l'erreur. On dit que le diable est le singe de Dieu, mais le singe est grimpier. Dans l'Église véritable de Jésus-Christ tout se fait avec dignité, conviction et piété. Les vêpres pontificales eurent cette marque caractéristique. Les cérémonies, le chant, le maintien de tous ces Religieux et de ce clergé modèle, tout frappait d'admiration et faisait dire : que la religion est belle dont le culte est si beau ! La bénédiction du Saint Sacrement termina ce jour de fête.

Le lendemain, les mêmes cloches de Saint-Sauveur reprenaient leurs mêmes airs joyeux. Hier, c'était la veille, les premières vêpres de la fête, aujourd'hui, c'est la fête elle-même, c'est la grande solennité, la grand'messe pontificale. Vers 8 heures $\frac{1}{2}$ l'entrée de Mgr Appodia est saluée par l'orgue qui unit sa voix à celle des chœurs. — La messe commence. Tour à tour le repentir, la louange, l'hosanna, la prière font entendre leurs soupirs ou leurs acclamations, les craintes qu'inspire l'humilité et les saintes énergies que donne la confiance : le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Sanctus*, l'*Agnus* expriment ces sentiments : l'orchestre de Saint-Sauveur, dont l'éloge n'est plus à faire, a su admirablement rendre ces impressions. Le sacrifice est terminé. Dieu a été glorifié magnifiquement par la solennité rendue à son illustre serviteur, le Stigmatisé de l'Alverne, l'immortel Séraphin.

Après la messe, les agapes fraternelles. Les deux augustes prélats, Mgr Pavi, le patriarche latin et Mgr Appodia son vénérable auxiliaire, le R. P. Prieur de Saint-Étienne et plusieurs Pères Dominicains du même couvent, des prêtres du Patriarcat, vinrent s'asseoir à la table des Frères Mineurs. Il y eut une grande joie au couvent de Saint-Sauveur. Le silence qui se garde inviolablement pendant toute l'année durant les repas fit place ce jour-là seulement à d'aimables conversations et aux suaves épanouissements d'une religieuse allégresse. Les vêpres, les secondes vêpres, ne furent pas pontificales, mais simplement religieuses. Le Rme P. Custode donna le salut du Saint-Sacrement au milieu du scintillement de milliers de flambeaux. Puis vint la cérémonie si touchante des adieux à la terre de l'âme du

Séraphique Père. On se serait cru à Sainte-Marie des Anges, alors que saint François, couché sur la terre, entouré de ses fils spirituels en larmes, disait : " Seigneur, retirez mon âme de sa prison, afin que je célèbre votre nom. " On chanta les mêmes paroles empruntées au CXLII^e psaume, car c'est au moment où le saint les prononça que son âme quittant un corps stigmatisé alla recevoir au ciel la couronne de gloire. Honneur à saint François d'Assise et mille félicitations à tous ceux qui ont donné à sa fête l'éclat qu'elle a eue cette année !

Une circonstance extraordinaire devait rendre ce jour du 4 octobre 1897 à jamais mémorable dans les annales de l'Ordre : on savait qu'à Rome le Souverain Pontife publiait la Constitution ramenant la famille franciscaine à l'union des premiers jours. Comment la joie n'aurait-elle pas débordé de tous les cœurs !

La Toussaint en Palestine. — Les fêtes de la Toussaint ont été célébrées dans toutes les églises et chapelles latines de Jérusalem avec leur éclat accoutumé. On aime ces fêtes dans lesquelles aucun des saints n'est oublié, mais où chacun peut rendre à son patron privilégié le culte de vénération et de piété filiale qui lui est dû. L'Église militante ne veut avoir qu'une voix pour fêter l'Église triomphante. C'est l'hosanna de la victoire.

Mais l'hosanna est suivi de près du *De profundis*. L'Église catholique est une Mère et si elle se réjouit avec ses enfants qui sont dans la joie, elle sait pleurer sur ses enfants qui pleurent. Les protestants nient le purgatoire : leur Église est une marâtre qui feint de ne pas croire aux souffrances de ses enfants pour n'avoir pas à les soulager. Qu'il est touchant, au contraire, le spectacle de toutes ces personnes qui dirigent leurs pas vers la demeure silencieuse de ceux qui dorment de leur dernier sommeil à l'ombre si douce de la croix ! Voyez ces religieux, ces prêtres, ces fidèles, le 2 novembre, sur le mont Sion. D'une voix émue, exprimant à la fois le regret de l'absence et la confiance d'un au revoir, ils chantent sur chaque tombe le *Libera me* : Délivrez, Seigneur, de sa prison, de ses ténèbres, de ses souffrances, l'âme de ceux qui nous sont chers et même de tous ceux qui nous sont inconnus et étrangers. Les Pères Franciscains n'oublient aucun des absents. Les six absoutes qu'ils chantent au cimetière, le jour des Morts, le disent assez. Il y a des chants pour tous ceux qui reposent là dans cet endroit sacré.

Il y en a pour les religieux et pour les parents décédés ; il y en a pour les prêtres et les fidèles de la paroisse ; il y en a pour tous les défunts. Pour ces six absoutes on se transporte en six endroits différents pour que l'eau bénite et la prière atteignent chaque tombe. Même le soir, on se transporte au jardin de Gethsémani ; là, où Notre-Seigneur pria, des religieux franciscains furent autrefois ensevelis, en une circonstance particulière. C'était au XVe siècle. La peste sévissait dans la sainte cité. Ceux qui gardaient les sanctuaires, sentinelles vigilantes du saint tombeau de Jésus-Christ, furent surpris par le cruel fléau et quand ils moururent il n'y eut pas de tombeau pour eux. Mais la terre sainte du mont des Oliviers les reçut. Leurs frères vivants vont aussi prier pour eux.

Attaqués par les Bédouins. — “ La mission scientifique envoyée par la commission du *Corpus* des inscriptions scientifiques de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et dirigée par le R. P. Lagrange, Dominicain de Jérusalem, dans le dessein de relever les inscriptions nabatéennes signalées récemment à M. le marquis de Vogüé, revenait de Pétra après avoir accompli avec succès sa campagne épigraphique, lorsque, au Beth-Audoum, elle a été attaquée avec furie par des Bédouins de la Péninsule. Le R. P. Lagrange et sa troupe se sont échappés au milieu d'une grêle de balles, et ont dû laisser tous leurs bagages entre les mains de l'ennemi. Les PP. Lagrange et Vincent sont heureusement sains et saufs.” (*Dépêche communiquée par M. l'abbé Batiffol*).

Retour des Coptes à l'Eglise Romaine. — Le R. P. Athanase, vicaire général de l'évêché copte de Thèbes, annonce en ces termes aux *Missions catholiques* la continuation du mouvement de retour vers l'unité romaine des Coptes schismatiques.

“ Je reçois une lettre de l'évêché de Thèbes m'annonçant que quatre cents personnes, à Laguer-Michta, se sont faites catholiques et ont renvoyé l'évêque schismatique qui allait les visiter. Deux cent cinquante Coptes de Mazlet-el-Kadi sont venus faire soumission à Mgr Ignace ; vingt-cinq familles de Oéir-el-Gandéla ont imité leur exemple ; à Maïzoui, on enregistre chaque jour de nouvelles conversions.

“ C'est donc un nouveau millier de convertis, en quelques jours. Le branle est donné et nous sommes débordés. ”



M. Louis Ste Marie, en religion fr. S. Louis de Gonzague, décédé après 5 années de profession.

Dame Arthur Cartier, née Irène Ethier dit Lamalice, décédée à Montréal le 11 septembre à l'âge de 24 ans.

Mde Majorique Rousseau, décédée à S. Roch de Québec. Elle était membre de l'Association du Chemin de croix perpétuel.

M. Joseph Bédard, en religion fr. Joseph, décédé à S. Roch de Québec le 10 Novembre après quelques jours de profession.

M. Ludger Jérôme, décédé à Ste Thérèse le 9 octobre après avoir fait profession le 7 juin 1891.

Dame Adélaïde Desjardins, décédée à Ste Thérèse le 14 novembre après avoir fait profession le 29 juin 1895.

Dame Casimir Hamelin, décédée à Montréal à l'âge de 67 ans.

Dlle Victoire Laperrière, en religion Sœur S. Louis, décédée à S. Augustin.

Dame François Tardif, en religion Sœur Ste Elisabeth, décédée à S. Augustin après avoir fait profession sur son lit de mort.

M. Zéphirin Charland, décédé à S. Augustin.

María Plourde, en religion Sœur Sainte Cécile, âgée de 33 ans, est décédée à Franklin Falls N. H. le 18 novembre dernier après avoir eu le bonheur de recevoir toutes les consolations que l'Eglise donne à ses enfants en de telles circonstances. Elle prit le Saint habit en 1883 et fit profession en 1885.

Douée des plus belles qualités du cœur, elle sut faire de sa vie le modèle du grand et sincère dévouement, son abnégation a toujours été celle du véritable chrétien, aussi son confesseur se disait-il assuré de son éternité bienheureuse.

Dlle Emilia Leclerc, en religion Sœur S. Antoine, décédée à S. Joseph de Lévis le 27 novembre 1897 à l'âge de 27 ans, dans sa troisième année de profession.

Dame Emilie Messier. Elle appartenait à l'association du Chemin de croix perpétuel.

Dame C. P. Durocher, en religion Sœur Marie Henriette, décédée à St-Hyacinthe le 20 novembre 1897, à l'âge de 79 ans, après avoir fait profession le 29 juin 1887.

Chrétienne fervente, amie des pauvres, fidèle amante de la Sainte Eucharistie qu'elle reçut très fréquemment dans le cours de sa vie, cette femme n'eut jamais d'amour plus fort que celui du devoir et celui de notre Ste Religion.

Sa dernière visite a été à l'église pour y recevoir la Sainte Communion, qui faisait depuis longtemps son unique bonheur.

Gravement malade en quelques jours, la chère mourante ne se troubla pas à l'annonce de sa fin prochaine. Elle reçut les derniers sacrements avec une grande piété, ainsi que l'absolution accordée aux Franciscains. Ses dernières heures se passèrent dans une union continuelle à Dieu, entretenue par de fréquentes oraisons jaculatoires que lui suggérait son fils prêtre présent à son dernier soupir. Le nom de Jésus fut le dernier mot qu'articula la pieuse mourante, heureuse d'aller s'unir au divin Epoux de son âme qu'elle avait fidèlement servi.

Dame veuve Augustin Dazé née Joséphine Bisson, décédée à Ste Thérèse le 20 novembre 1897. Entrée dans la fraternité du Tiers-Ordre le 4 décembre 1889, elle n'a cessé de nous édifier par sa piété et la régularité de sa conduite.

M. Louis Pleau, décédé à St Jean Baptiste de Québec, le 30 novembre, 1897, à l'âge de 36 ans, après un an de profession qu'il a faite sur son lit de mort. Il appartenait à la fraternité du Très Saint Sacrement de Québec.

J. Baptiste Gascon, en religion frère J. Baptiste, décédé à Montréal le 2 octobre 1897, à l'âge de 51 ans 7 mois et 9 jours.

Après une longue et douloureuse maladie soufferte avec beaucoup de résignation, ce digne enfant de St François s'offrit à Dieu comme victime pour l'expiation de ses péchés. Il disait toujours qu'il unissait ses souffrances à celles de Notre-Seigneur, à la Très Sainte Vierge et à notre Séraphique Père St François. Toute sa vie a été une vie de prières, de mortification et une préparation à la mort. C'était un tertiaire accompli. Malgré toutes ses occupations, il entendait la sainte messe tous les jours et communiait au moins une fois par semaine.

Il expira paisiblement le samedi vers 3 heures du matin, allant au ciel, nous l'espérons, rejoindre son Séraphique Père St François qu'il avait honoré toute sa vie avec tant de ferveur.

R. I. P.